

Les Cahiers de l'Académie

**L'OPPIDUM GALLO-ROMAIN
DE BEAUMES DE VENISE**

Cimetière paléochrétien, Chapelle St Hilaire,
Durban, Grottes d'Ambrosi...

Philippe Jean et Claude COULOMB

BEAUMES DE VENISE 2005

Le texte présenté ci-après, non illustré, n'est pas dans sa version originale.

La version « papier », illustrée, est disponible à l'office du tourisme de Beaumes de Venise ou à l'Académie de Beaumes de Venise.

Contact :

Philippe Jean Coulomb

Tel : 04 90 65 00 49

Mel : Contact@acabeaumes.teria.org

L'HISTOIRE

L'histoire des civilisations eut pour moteur une succession ininterrompue de guerres et de paix qui entraîna, dans l'Antiquité, le flux et le reflux des populations à l'intérieur des places fortes ou Oppida.

Le contrefort des Dentelles de Montmirail, dominant la plaine du Comtat, a constitué, depuis les temps les plus reculés, une place militaire naturelle dont il était indispensable de se rendre maître. Des postes d'observation ou vigies et des places fortifiées furent ainsi installés en différents points du massif : la grotte du Turc, la tour Sarrasine, Séguret, le Crestet, les oppida des Courens près de Beaumes de Venise, du Clairier près de Malaucène et de St-Christophe près de Lafare..., permettaient dans un premier temps de signaler, par feux ou sémaphores, la présence d'un ennemi, l'issue d'une bataille puis la retraite dans l'une de ces oppida.

CARPENTRAS

La période "ante Christum" peut arbitrairement être découpée en trois :

-la pénétration des Grecs par la voie rhodanienne (VI^o siècle avant J.C.)

-l'établissement des Celtes (IV^o siècle)

-la conquête romaine (II^o - 1^{er} siècle)

La Pénétration grecque :

Le Rhône a joué un rôle important de voie de pénétration dans l'hellénisation du midi de la Gaule. Son cours inférieur n'était pas régulé et de fréquentes inondations rendaient la navigation incertaine et ses rives marécageuses.

C'est ainsi que, dès le VI^{ème} siècle avant J.C., les commerçants grecs choisirent d'établir leurs comptoirs

sur les hauteurs, parfois en retrait de la voie navigable et principalement sur la rive gauche (Cavaillon, Avignon, Chateauneuf-du-Pape, Carpentras, Beaumes de Venise, Le Pègue...). Le troc et le négoce, ainsi établis, eurent une influence non négligeable sur la population autochtone.

Les poteries indigènes, à pâte grise, sont fréquemment associées aux poteries helléniques. Des débris de céramique ont été mis au jour lors de fouilles entreprises sur l'oppidum et décrits par Fernand BENOIT: "amphore à pâte ocre finement micacée, à bandes et chevrons ponctués de couleur rouge ou bien à pâte rougeâtre finement micacée de ton noirâtre ou bien à pâte jaune grisâtre sans mica à décor de filets ponctués de ton noirâtre". D'autres fragments ont été prélevés en surface, au pied d'un mur cyclopéen au Sud de N.D. d'Aubune.

Deux oboles grecques en argent (200 av.J.C.) ont été trouvées : l'une dans la vigne à l'est de la Chapelle St Hilaire ; l'autre dans une vigne voisine de la Coopérative vinicole. Avers : tête d'Apollon à gauche, revers : roue à

quatre rayons représentant le soleil. A l'intérieur des rayons deux lettres gravées : M A (MASSALIHTWN/des Massaliètes).

L'établissement des Celtes :

Durant le IV^e siècle av. J.C., les Celtes cherchèrent à s'établir de façon définitive. L'oppidum se trouvait au point de confluence de trois peuplades : les VOCONCES, les MEMINI et les CAVARES, qui commerçaient avec Marseille et dont les capitales respectives étaient Vaison, Carpentras et Orange. Il est à peu près certain qu'ils ont lentement assimilé les groupes d'indigènes LIGURES issus du Néolithique et qui ont connu une longue évolution endémique.

Au sud des Alpilles et de la Durance, le mélange des Celtes et des Ligures formèrent la confédération puissante des Salluvii ou Salyens.

Les Memini sont cités par Pline qui notait que leur capitale était Carpentorate Meminorum. L'ager meminorum comprenait le territoire des villages actuels suivants : Carpentras, Pernes, La Roque, Saint-Didier, Venasque, Malemort, Methamis, Mormoiron, Flassan, Mazan, Caromb, Le Barroux, Aubignan, Beaumes, Vacqueyras, Sarrians et Monteux.

Ces Celto-Ligures furent à l'origine des oppida : sites rocheux élevés, renforcés à l'aide de murs en pierres sèches et qui constituaient un refuge à la première alerte.

Quatre oppida Meminiens ont joué un rôle considérable : le premier, au nord-est de Carpentras, le Guinchoun, contrôlait le croisement de la route Saint-Didier-Carpentras et le chemin de l'antique sanctuaire de Notre Dame. de Vie (Barruol).

le second, à Venasque, commandait l'entrée des Gorges de Murs conduisant vers la plaine d'Apt.

Le troisième, l'oppidum des Courens (ou de St Hilaire) contrôlait la voie qui liait Carpentras à Vaison en contournant le massif des dentelles de Montmirail par l'ouest.

Le quatrième, l'oppidum du Clairier qui dominait la voie qui liait Carpentras à Malaucène en contournant le massif des dentelles de Montmirail par l'est

Ces oppida pouvaient très bien échanger des informations par l'intermédiaire de feux. Il serait vain de vouloir définir avec précision leurs relations de voisinage. L'oppidum du Clairier, nettement plus petit (trois hectares environ), devait être un sujet de litiges entre les Voconces et les Memini.

Des vigies comme celle du rocher de Saint Christophe qui surplombe Lafare et celle de la Tour sarrasine permettaient de communiquer rapidement (fumées de feux) en direction des autres oppida, vers Roquemaure par exemple via la Narbonnaise.

L'oppidum des Courens

Il occupait une superficie d'environ 7 hectares à une altitude de 290 mètres. Orienté Est-Ouest, il est naturellement défendu par des pentes abruptes au Nord, à l'Est et au Sud, mais est plus vulnérable à l'Ouest, où le terrain s'incline doucement. Sa défense fut renforcée par des murs en pierres sèches construits perpendiculairement à l'axe du plateau.

Le sommet de l'oppidum se présente sous la forme d'une dorsale à double inflexion, de 100 mètres de large en moyenne et constituée de terrasses délimitées par des murs construits en pierres sèches difficiles à dater. Certains d'entre eux renferment des pierres parfaitement équarries, voire sculptées, et provenant de constructions relativement récentes (Chapelle de St Hilaire et Castellás). Après un incendie, une photo aérienne du site nous a permis de dresser un plan rudimentaire.

Vue aérienne de l'oppidum des Courens

En principe, l'absence d'eau devait interdire une occupation permanente ou de longue durée, surtout en cas de siège.

Cependant, les anciens affirment qu'un puits, comblé il y a une quarantaine d'années pour des raisons de sécurité, fut aménagé au milieu de la première banquette en amont de la chapelle St Hilaire. Il tombait verticalement dans une salle située sur le trajet d'un étroit tunnel de secours, dit la Tune, qui devait relier le Castellans au flanc sud de l'oppidum. Une réserve d'eau aurait été aménagée dans cette salle.

En fait, trois points d'eau accessibles se trouvaient : au sud de l'actuel village de Beaumes avec la rivière de la SALETTE, à l'ouest de l'Oppidum : le LAUCHUN et au sud de l'oppidum la source de N.D. d'Aubune qui se situe à l'aplomb du rocher du diable.

Les fouilles n'ont pas permis de découvrir, comme à Ensérune près de Béziers, d'importants silos à grains, cependant, un seul, de faible capacité, a été découvert sur le chemin d'accès nord de l'oppidum (p.56) ; seules quelques dolia volumineuses, destinées à cet usage ont été exhumées dans le périmètre du cimetière paléochrétien par Pierre FAYOT.

Les Celtes utilisaient une poterie grise dont les débris ont été retrouvés sur une surface de 7 hectares. Leurs cabanes étaient édifiées en pierres sèches, argile et branchages. Leur niveau d'occupation ayant été profondément remanié par les occupants suivants.

Pour ces oppida le manque d'eau et de silos de réserve ne devaient pas permettre une résistance efficace au siège d'une armée. L'importance de leur population est,

dans l'état actuel de nos connaissances, difficile à apprécier : une centaine pour l'oppidum du Clairier, de trois à cinq cents pour l'oppidum des Courens ?

Les Ligures assistèrent à l'installation de la Massalia graecorum (Marseille) avec une curiosité bienveillante.

Cependant, la prodigieuse expansion des Massaliotes et de leurs comptoirs finit par les inquiéter sérieusement. Les escarmouches et les expéditions guerrières se succédèrent à un rythme élevé pour se cristalliser avec une attaque, de forte ampleur, de la capitale phocéenne en 154 avant J.C.

La conquête Romaine :

Les Marseillais, très ébranlés, demandèrent aux Romains de leur prêter main forte. C'est ainsi qu'en 125 avant J.C., FULVIUS FLACCUS, puis SEXTIUS CALVINUS, vainquirent les LIGURES et détruisirent leurs capitales (Entremont, Roquepertuse, Bao roux).

Aix en Provence fut fondée en 122. La même année, DOMITIUS AHENOBARBUS écrasa les tribus rebelles à VINDALIUM (VEDENE ?) et établit une voie de pénétration, bien entretenue, passant par le MONT GENEVRE, BRIANCON, APT, NIMES... connue sous le nom de voie DOMITIENNE (voir la carte des voies romaines).

La voie AURELIENNE (FREJUS, AIX, SALON, TARASCON...), puis la voie d'AGRIPPA (ARLES, AVIGNON, ORANGE... COLOGNE) furent les trois grandes voies qui permirent aux Romains d'assurer la "pacification" de la Gaule. Bien entendu, un réseau de voies secondaires reliait les principales métropoles entre-elles.

Beaumes se situait entre deux de ces voies, est et ouest, qui reliaient VASIO (VAISON LA ROMAINE) à CARPENTORATE (CARPENTRAS) ; de là, il était possible de rejoindre la voie d'AGRIPPA par ARAUSIO (ORANGE) ou la voie AURELIENNE par CABELLIO (CAVAILLON) ou APTA JULIA (APT).

La table de PEUTINGER donne une bonne idée de la concentration des voies romaines dans notre région à l'époque d'AUGUSTE.

C'est à un antiquaire d'Augsbourg, Conrad PEUTINGER, que la table doit son nom. Cette copie médiévale (1508), qui utilise une écriture gothique minuscule serrée, n'a pas la précision de nos cartes de géographie mais son intérêt historique est incontestable.

Il ne faut donc pas rechercher dans cette carte un aspect géographique réel. Il s'agit en fait d'itinéraires schématiques, destinés aux légions, dont le tracé est

exact. Chaque station porte un chiffre qui donne la distance de l'étape en mille romain (1 mille = 1,480 km).

Des vignettes conventionnelles signalent les villes principales, les stations thermales et balnéaires.

Les artisans gallo romains plus adroits, inventifs et inspirés que leurs collègues romains, devinrent vite compétitifs. On leur doit, entre autres, l'invention du tonneau en bois et du pantalon (les braies).

Carpentras construisait les meilleurs chars de l'Empire. Pline célébrait le vin gouleyant des VOCONCES et, si le mistral était déjà redouté, le climat exceptionnellement ensoleillé favorisait l'installation de nombreuses colonies romaines. C'est ainsi qu'au milieu du 1er siècle avant J.C., Jules César, ayant "pacifié la Gaule", la pax romana assurant la tranquillité, la population d'Aubune quitte l'oppidum et fonde AUBIGNAN, BEAUMES de VENISE et ST-VERAN.

Les armoiries de BEAUMES qui sont d'azur à trois tau d'or font allusion aux trois groupes paléochrétiens qui

fondèrent les trois villages. Le tau ou t grec est la représentation stylisée de la croix antique. Selon Claude ARNOUX les trois T du blason de Beaumes symboliseraient le cri de guerre du Comte de Toulouse : "Toulouse, Toulouse, Toulouse !"

Les VOCONCES ayant facilité son entreprise, Jules César donna à leur capitale, Vasio, le titre de civitas foederata, c'est-à-dire alliée du peuple romain avec beaucoup de privilèges.

La présence romaine sur le territoire de Beaumes

Les fouilles archéologiques et les rencontres fortuites (travaux de voirie, défrichages, labourages profonds...) ont permis d'exhumer de nombreux témoignages de la

présence romaine et en particulier : tuiles, poteries, lampes à huile, monnaies, tombes, épigraphies, constructions, bas reliefs, verres... Selon l'abbé ALLEGRE une brique portant l'inscription "VIRORUM", découverte dans le quartier de la VARAILLONE, prouverait l'existence d'une station balnéaire dans laquelle un local devait être réservé aux "hommes". Il s'agit en fait d'une erreur de traduction, en effet, il faut lire VIRIORUM et non pas VIRORUM, c'est-à-dire le nom du fabricant de briques (DE VIRI) et non pas le génitif pluriel de VIR qui signifie : des hommes.

Un petit Mercure en bronze a été trouvé au quartier des ESCLAPOUSES.

Un temple, dédié à APOLLON, occupait l'emplacement de la chapelle St NAZAIRE, située dans l'actuel cimetière de Beaumes.

Une canalisation romaine partant du débouché de la vallée du Lauchun, en amont de la martilière du diable, amenait l'eau au sommet de la côte de MORNAS. A cet endroit même, en bordure de la voie romaine VAISON-CARPENTRAS, ont été déterrés des tegulae, des marbres et des mosaïques.

Des vestiges identiques ont été retrouvés autour de N.D. d'Aubune.

La source, protégée par une construction en sous-sol, située à l'ouest de l'édifice, fut canalisée afin d'alimenter les habitations situées en aval.

Les restes d'un mur imposant de facture romaine, pierres ajustées de part et d'autre et blocage grossier au milieu, se trouvent à l'Ouest de la source; il est orienté perpendiculairement à l'oppidum.

Au V^e siècle, l'habitat gallo-romain avait la forme d'un croissant, situé au sud de l'oppidum (voir schéma ci-dessus). Depuis la préhistoire, les hommes ont occupé les zones situées autour de trois points d'eau : le Lauchun à l'ouest, la source d'Aubune au sud et la Salette à l'est.

L'habitat comprenait donc d'est en ouest :

Le quartier des potiers qui partait du village des Crottes et s'étendait, en direction de Mornas, jusqu'à l'actuelle route de Beaumes à Sarrians. La population s'était installée le long du ruisseau du Lauchun qui tombe en cascade dans la « martilière du diable ». Des fours du quartier des potiers, murs et tegulae ont été découverts à environ 200 mètres en aval de la marmite de géant.

Le Vicus d'Aubune (Vicus signifie village, bourg. Le vocable d'Aubune n'apparaît qu'en 1137. Alpina

,signifiant en latin la petite colline, a probablement donné le nom d'Aubune).

Ce quartier s'est développé autour d'un deuxième point d'eau : la source d'Aubune, claire, potable et jamais asséchée même par les étés les plus torrides. Elle fut captée par les Grecs qui aménagèrent un barrage de retenue en aval dont subsiste encore, au milieu des vignes, un mur cyclopéen. Autour de cette réserve d'eau les vestiges archéologiques (débris de poteries, de tegulae et d'imbrices, mosaïques, mur à l'ouest de la chapelle...) témoignent d'un habitat très ancien qui s'est progressivement développé pour atteindre un point culminant à l'époque de la pax romana.

Les quartiers dits des « Férailles », des « Esclapouses », de Puy Riquet et de la « Varailone » se sont développés en amont de la rivière « Salette ». Le nom de Salette vient du fait que ses eaux traversant, au niveau de Lafare, des terrains gypsifères du Trias se chargent en sel. Cette propriété remarquable a été utilisée par les hommes depuis la préhistoire, et exploitée par les seigneurs du moyen âge en particulier les seigneurs de Durban.

Un petit Mercure en bronze (dieu du commerce et des voleurs) a été trouvé au quartier des Esclapouses, et, au Puy Riquet, des structures de bains et d'hypocauste avec briques estampillées.

Le creusement du canal de Carpentras a permis de mettre au jour des substructures d'un temple dédié à Apollon, la chapelle de Saint Nazaire a été construite sur son emplacement. Près du temple on a exhumé un autel votif dédié à Apollon.

Il porte l'inscription suivante :

APOLLONI

LICINIUS

MAXSUMINUS

V S

« à Apollon, Marcus Licinius Maxsuminus en
accomplissement de son vœu »

C'est à partir de ce quartier que l'actuel village de
Beaumes de Venise (vocable qui signifie balmes ou
grottes du Venaissain) se développera sur la position
élevée du tertre au sommet duquel sera construit le
donjon du château.

Un gué, aménagé avec un pont en bois amovible, permettait de franchir la Salette en direction d'Aubignan (actuel pont de la poste). La rivière avait, il y a 1500 ans, un débit nettement plus important qu'aujourd'hui et ses crues étaient redoutables.

Le quartier du Paradou contournait l'oppidum par l'est en direction de Lafare. Nous avons trouvé des traces de fours de potiers sur la rive est de la Salette à la hauteur de la maison Guérin.

Un chasseur a découvert en bordure de vigne, après les orages catastrophiques du 22 septembre 1992, une remarquable urne d'incinéré au sud du lieu dit de Faysselongue.

Elle renfermait les os de l'incinéré. Des objets votifs lui étaient associés :

Des poteries abondantes fragiles (cruche, coupes, bols...) du 1^{er} siècle après JC.,

Un crochet en fer,

Un glaive, recourbé sur le genou, avec sa garde et une partie du fourreau.

Cette sépulture appartenait, sans doute, à un valeureux guerrier dont l'arme a été courbée pour qu'elle ne puisse plus servir après sa mort.

Plus en aval, en descendant vers Beaumes, de part et d'autre de la Salette, des vestiges d'habitations gallo-romaines ont été retrouvés au lieu dit du Terron.

Enfin, en 1995, des travaux agricoles sont à l'origine de la découverte d'une nécropole gallo-romaine fouillée par M. Patrick De Michele, archéologue au département de Vaucluse.

Trois sortes de sépultures ont été exhumées :

4 sépultures en coffrage de pierre,

2 sépultures en coffrage de tegulae ,

1 sépulture en pleine terre avec offrande.

Toutes les tombes étaient orientées nord-sud.

Dans la sépulture N°3 on a retrouvé dans les orbites du crâne deux pièces identifiées comme des minimi du IV^e siècle. Une monnaie d'un fils de Constantin et une monnaie de Julien l'Apostat, frappée en 355-360, ont été identifiées dans cette même tombe.

La sépulture N°7 renfermait un important mobilier funéraire : cruche, cruchon, pot sans anses et lampe à huile.

Une stèle de signalisation surplombait la sépulture N°2.

Les extrémités de la sépulture N°5 avaient été jointoyées au niveau des parois et du fond de la cuve par un mortier de chaux.

L'oppidum

Quatre bas-reliefs, réutilisés pour la construction de la chapelle St Hilaire, ont été exhumés et conservés à l'Espace Archéologique de Beaumes (voir plus loin le chapitre « Bas-Reliefs »). Un temple gallo-romain a

vraisemblablement précédé la chapelle sur ce même emplacement.

Des canalisations, des tegulae et un four à chaux gallo-romains ont également été signalés à St- Hippolyte.

Toutes ces découvertes indiquent qu'une période de paix et de relative prospérité permit à nos Liguro-Gréco-Celto-Romains de s'établir dans la plaine et de fonder les trois villages qui portent actuellement les noms de Beaumes de Venise, Aubignan et St Véran.

Après la Pax romana , les invasions barbares

En plus du négoce, favorisé par sa position géographique et l'établissement d'une colonie romaine, la région de Beaumes développa une agriculture prospère (oliviers, vigne, truffes, petit élevage...). Cette période de calme se poursuivit jusqu'à la chute de l'empire romain (5ème siècle après J.C.) , mais fut entrecoupée par quelques périodes de troubles.

En effet, les hordes barbares germaniques, devinant le déclin de Rome, devenue incapable de garder ses immenses frontières, se faisaient de plus en plus pressantes.

En 407, les grandes invasions atteignent la France avec les Burgondes, les Vandales, les Alains, les Alamans et les Suèves. En 407 les Vandales s'emparent de Bordeaux, en 410, les Wisigoths s'emparent d'Orange et en 413 de toute l'Aquitaine. Puis il assiègent Arles sans succès : en 426, 430, 452 et 461. En 471, ils ravagent toute la Provence.

La colonie romaine de Beaumes fut entièrement détruite car on ne trouve aucun vestige postérieur à ces drames.

Les Aubuniens survivants regagnèrent précipitamment l'oppidum, dès lors habité régulièrement pendant les 4^{ème} et 5^{ème} siècles.

Au V^o siècle, les BURGONDES envahirent le Vaucluse jusqu'à la Durance. AVIGNON devint une citadelle avancée de leur royaume.

Vers 475, les WISIGOTHS firent une incursion rapide sous la conduite d'EURIC. Le brassage des races, qui se fit dans cette période d'instabilité, produisit une population hétérogène dont les conditions de vie devaient être plus que précaires.

Le cimetière paléochrétien date de cette époque et témoigne de la vigueur de la nouvelle religion chrétienne

qui supplanta peu à peu les cultes de CERNUNOS, MERCURE et APOLLON.

Clovis, vainqueur des ALAMANS (496) et des WISIGOTHS (507) devint roi de toute la Gaule. Malgré une incursion des OSTROGOTHS (508), la domination franque assura une paix relative qui se poursuivra jusqu'au milieu du VI^e siècle. Mais l'oppidum sera à nouveau utilisé car les BURGONDES reviennent dans le pays et leur hégémonie est vite contestée par les LOMBARDS, puis les SAXONS (575). Toute la région est ravagée : famines et épidémies s'installent ; Avignon qui comptait 23000 habitants au 1^{er} siècle, n'en compte plus que 2 000 au 5^{ème}.

La jouissance Gallo-romaine a vécu. Un seul recours : Dieu.

L'abbé ALLEGRE situe au 7ème siècle l'érection des chapelles de St Nazaire et de St Hilaire.

St Nazaire fut construite, comme nous l'avons décrit plus haut, sur les ruines d'un ancien temple consacré à APOLLON ; une abside latérale, recouverte de lierre, subsiste encore dans l'actuel cimetière de Beaumes.

Une pierre tumulaire fut découverte plus à l'ouest, au quartier de Mornas. Elle est terminée, à sa partie supérieure, par un disque sur lequel on peut lire l'inscription suivante :

D M

ASPRISERVATI

SATRIUSASPRI

PATRIETSUIS

IN A P XXV

IN F P XXV

“Diis minibus

Aspri Servati

Satrius Aspri filius

Patri et suis

In agro pedes XXV

In fronte pedes XXV”

“ Aux dieux mânes d’Asprius Servatus ; Satrius, fils d’Asprius, à son père et aux siens, 25 pieds dans le champ, 25 pieds de face ».

Le terrain sur lequel se trouvait cette stèle, consacré à la sépulture du défunt Asprius Servatus, avait 25 pieds de face sur le chemin qui le bordait et autant dans le sens opposé.

Une partie de la population se maintint cependant encore sur l'oppidum et érigea la première chapelle de St Hilaire.

Les Sarrasins

Le début du VIII^e siècle voit surgir de nouveaux envahisseurs : les Sarrasins.

Les seigneurs qui gouvernent la Provence n'ont que très peu d'affinités culturelle, linguistique et ethnique vis à vis

des souverains nordiques rudes et barbares qui veulent leur imposer leur loi et réunir les territoires du nord et du sud sous un même sceptre : le leur!

Ils voient, par contre, dans les Sarrasins, des alliés potentiels plus proches d'eux, des méridionaux en quelque sorte, capables de les libérer du joug des Francs.

Les Sarrasins débarquent à Gibraltar (711), puis, sous la conduite de YUSSEF IBIB-ABDERRAMANE, se rendent maîtres de la Septimanie. Le Patrice MAURONTE, duc de Marseille, fait appel à eux en 732.

Ils s'emparent d'ARLES et d'AVIGNON en 735 sans rencontrer beaucoup de résistance et soumettent la région.

L'oppidum de Beaumes de Venise est rasé, l'église St Hilaire détruite. Elle sera reconstruite au début du 12ème Siècle.

C'est alors que le maire du Palais, Charles Martel, duc d'Austrasie, après les avoir arrêtés à POITIERS (732) les repousse, une première fois, au-delà de Marseille (736), puis négocie son propre départ avec les Provençaux. A peine Charles Martel eut-il regagné ses territoires nordiques, que les Sarrasins, à nouveau sollicités, reprennent AVIGNON.

L'année suivante (737) CHILDEBRAND ratisse notre région (bataille d'Aubune?), puis, joignant son armée à celle de Charles MARTEL, à titre de représailles, massacre la population d'AVIGNON.

En 739, avec l'aide des LOMBARDS, il boute les Sarrasins hors de la Septimanie.

Ils reviendront cependant épisodiquement, à partir de leurs repères de l'Estérel (le massif des Maures),

poussant de rapides razzias dans notre région jusqu'en 929.

Les monastères du GROSEAU et de St BAUDILE furent pillés en 739. Celui de PREBAYON le sera en 787.

La Pax Romana n'était plus qu'un vague souvenir pour ces peuples dont le pays fut le théâtre d'un si grand nombre de guerres impitoyables : leur détresse fut grande. Il n'est cependant pas certain que les Sarrasins aient commis plus de massacres et de destructions que les troupes franques elles-mêmes. Quoiqu'il en soit, si leur présence est attestée dans la toponymie des lieux : Dentelles Sarrasines, Montmirail, La Grotte du Turc, la Tour Sarrasine, Bédoin... des vestiges tels que la céramique ou des constructions, qui auraient pu traduire une occupation durable des lieux, sont inexistantes.

- **La paix Carolingienne :**

Charles Martel laissa à ses successeurs un pays exsangue certes, mais vide d'envahisseurs. Nos ancêtres purent alors connaître, sous la domination carolingienne, un siècle de tranquillité : monastères et églises furent reconstruits et de nombreuses légendes (Aubune) naquirent de ces périodes tumultueuses.

A la fin des Carolingiens, l'empire s'effrite et donnera plus tard naissance à la France, l'Allemagne et l'Italie.

Les grands seigneurs, jaloux de leurs privilèges, augmentent leur puissance par le jeu des alliances. Leur soif d'indépendance favorisa le morcellement du pouvoir. Ainsi prendra naissance, sur les bases d'une société nouvelle, la Féodalité.

LA CHAPELLE SAINT-HILAIRE

Les origines de la Chapelle Saint-Hilaire sont très contestées.

D'après l'Abbé A. ALLEGRE sa construction, sur le plateau des Courens, remonterait au VII^e siècle. HONDIUS et JANSSON, dans le bulletin archéologique de Vaucluse de mai 1879, proposent le X^e siècle.

Enfin, pour R. HIBON, son érection daterait au XII^e siècle.

En fait, il est probable que la première construction remonte au VII^e siècle et peut-être même au VI^e siècle

car, chrétienne dès le V^o siècle (tombe d'Epyminia), la population d'Aubune n'a pas dû rester longtemps sans église.

La construction de St Hilaire serait donc antérieure à celle de St Nazaire où une partie de la population d'Aubune était venue se regrouper près de l'ancien temple d'Apollon, sur les ruines duquel St Nazaire fut bâtie au VII^o siècle.

St Hilaire fut probablement dévastée et incendiée par les Sarrasins qui ravagèrent la contrée au début du VIII^o siècle. Elle aurait été restaurée au XII^o, date à partir de laquelle elle fut habitée par quelques moines qui vivaient sous la protection des Seigneurs de Durban.

Un cimetière d'enfants a été découvert dans la vigne actuelle, tout de suite au levant de la chapelle.

Cet édifice roman est bâti suivant le plan traditionnel de la croix latine.

L'art roman, ainsi nommé, pour la première fois en 1825 par l'archéologue de CAUMONT est tributaire de l'art romain. Du V° au VIII° siècle la période mérovingienne est fortement influencée par cet art.

Au IX° et au X° siècle l'art Roman caractérise l'éveil de l'occident. Il s'agit alors d'un art essentiellement religieux de tradition monastique. Il a ouvert la voie à l'art gothique en instaurant un système d'équilibre basé sur l'opposition des poussées entre elles. Il n'a toutefois pas réussi à résoudre le problème qui consiste à couvrir par des voûtes d'immenses édifices en les éclairant abondamment sans affaiblir les murs.

L'art gothique résoudra le problème en utilisant l'arc-boutant et la voûte sur croisée d'ogives.

Le plan de St Hilaire est plus simple que celui de St Nazaire. Il présente de manière évidente les caractères

de l'architecture romano-chrétienne de la première époque : sa nef, unique, très longue (15,75m) pour seulement 4,75m de large (disproportion signe d'archaïsme) aboutit à un transept de 9m de large pour 4,25m de longueur et se termine par un sanctuaire en abside semi-circulaire de 4m de diamètre. La longueur totale de l'édifice est de 23,5m.

Selon un usage fréquent au Moyen-Âge, la chapelle, orientée vers l'Est, a sa véritable façade au midi. En son milieu s'ouvre la porte principale. Une petite porte de service est percée dans un coin du mur côté couchant.

Trois baies cintrées en meurtrière sur la façade, une sur le bras gauche de la croix et une cinquième au fond de l'abside, éclairaient l'intérieur de l'église.

La construction est d'un travail très soigné : les murs (1m d'épaisseur) sont en blocage régulier de petits moellons rectangulaires, les angles et les voussoirs des arceaux ont un appareil de belles pierres de taille minutieusement

équarries. Aucun ornement, à peine une ébauche de corniche dans les chapelles latérales.

On notera l'absence de contreforts et l'existence d'un mur de refends rapporté qui sépare le chœur de la nef.

LES BAS-RELIEFS ROMAINS

Des bas-reliefs en réemploi, provenant vraisemblablement d'édifices romains antérieurs à la chapelle, ont été découverts par M. R. HIBON au cours du dégagement des décombres accumulés dans le chœur et le transept de la chapelle Saint-Hilaire.

Ils constituent, sans conteste, l'un des trésors archéologiques de la commune de Beaumes de Venise. Leur mauvais état de conservation ne permet pas,

actuellement, d'observer tous les détails précisés dans les descriptions réalisées au moment de leur découverte.

I - Jupiter et Mercure

Le dégagement des décombres accumulés dans le chœur et le transept a permis de retrouver un fragment de bas-relief.

Il s'agit d'un bloc équarri, en mollasse tertiaire locale (haut. 0 m 25 ; larg. 0 m 56 ; profond. 0 m 86), sculpté sur le plus petit côté. On y distingue deux personnages accostés dont la tête, les épaules et les jambes manquent. Le premier à gauche, drapé, tient verticalement dans sa main gauche un foudre; le second, à droite, à demi nu, les épaules couvertes d'un manteau qui retombe sur le bras gauche, tient dans sa main droite abaissée un objet, probablement une bourse, et dans sa

main gauche, ramenée vers l'abdomen, il soutient le manche d'un attribut appuyé contre son épaule (caducée ?).

Selon toute vraisemblance il s'agit de Jupiter et de Mercure.

II - Bacchus et un dieu Celtique

A proximité du premier bas-relief a été dégagé, à 0m 50 de profondeur, un deuxième bloc provenant du même monument, si l'on tient compte de la nature de la pierre et de ses dimensions (haut. 0 m 39 ; larg. 0 m 57 ; profond. 0 m 86).

La sculpture, qui occupe également l'une des petites faces, est malheureusement très mutilée et privée de sa

partie inférieure. A gauche, (Bacchus ?), un personnage est représenté debout, la tête de face, sa chevelure, divisée en deux bandeaux, descend en rouleaux de chaque côté du visage jusque sur les épaules, l'épaule droite, le bras et une partie de la poitrine sont découverts. Un vêtement, retenu par deux nœuds sur l'épaule gauche, est drapé vers la hanche droite et tombe au devant du corps, limité sur le flanc gauche par un long pan bordé de trois ou quatre échancrures triangulaires. Le bras gauche est relevé, la main à hauteur du crâne s'appuie sur une longue et mince hampe (thyrses ?).

A la gauche du premier personnage, on distingue une autre figure, gravement mutilée par le creusement en remploi d'une gorge profonde. Sa tête, plus basse que celle de son voisin, est légèrement inclinée vers la gauche et semble appartenir à un homme assis; ses traits sont ceux d'un homme barbu, la chevelure à mèches tombantes encadre le visage. Le crâne est surmonté de deux cornes pointues. Peut-être s'agit-il d'un casque celtique. La mutilation ne permet plus de distinguer le

torse, mais son bras gauche, semble supporter un objet circulaire, vraisemblablement un bouclier.

Il s'agit sans doute d'un dieu celtique (CERNUNOS ?)

III - Scène cultuelle

A 0 m 90, sous le précédent bas-relief, est apparu un troisième bloc de dimensions équivalentes (haut. 0 m 31 ; larg. 0 m 56 ; profond. 0 m 85) sur lequel est représentée une scène cultuelle.

Le centre est occupé par un autel avec large base et couronnement à rouleaux. A gauche, se tient un

personnage debout, de face, dont la partie haute a disparu au-dessus de l'estomac. Il est vêtu d'une tunique, bordée d'une frange, descendant jusqu'au-dessus du genou, serrée aux hanches par une ceinture. Il accuse un léger déhanchement de la jambe droite sur laquelle il s'appuie, alors que la gauche, faiblement fléchie, est reportée en arrière.

A droite de l'autel, il ne subsiste que les deux jambes d'un autre personnage se retournant ou semblant s'éloigner vers la droite ; sa jambe gauche est avancée, la droite encore en arrière le talon relevé ; son bras droit abaissé a la main dirigée vers un quadrupède cornu (bouc ?) faisant face à l'autel.

Il s'agit d'une cérémonie représentant un imperator romain assistant à un sacrifice rituel (haruspice).

IV - Scène de Vendanges avec décoration phallique de la cuve.

Un quatrième bas-relief a été dégagé des pierres qui encombraient le côté Sud du transept. Celui-ci est de dimensions inférieures (haut. 0 m 17, larg. 0 m 55, profond. 0 m 44). Toute la partie haute de la scène a disparu. La partie inférieure est constituée par un bandeau rectangulaire sur lequel est sculpté un décor représentant, au centre, un disque solaire encadré de deux phallus, tous deux dirigés vers la gauche ; celui de droite au méat visible, est ailé, celui de gauche plus gros, le gland découvert, est soutenu par une bandelette verticale.

Ce décor symbolise l'éternel renouveau de la vie dans sa fonction procréatrice.

Cet ensemble figure une cuve ou fouloir dans lequel dansent trois personnages dont il ne reste que les membres inférieurs qui, au-dessous du genou,

disparaissent dans la cuve. Des deux placés à droite et à gauche, on distingue les deux jambes, la droite relevée et ployée, la gauche verticale ; le troisième, au centre, dont on ne voit que les cuisses, a les jambes écartées dans l'attitude de la marche rapide, son corps est penché en avant, le bras droit abaissé tient dans sa main une grappe de raisin qu'il semble laisser tomber dans la cuve.

V - Personnage drapé

Il s'agit d'un personnage coiffé, dont le bras droit paraît s'écarter du corps, le bras gauche soutient les pans de la tunique, les jambes sont jointes. Ce bas-relief est très abîmé. La pierre utilisée est identique à celle des bas-reliefs précédents.

CERAMIQUE et autres vestiges

La céramique constitue sans conteste l'un des témoignages les plus

précieux transmis par les civilisations disparues.

Elle révèle une activité artisanale très productive et nous éclaire sur la vie quotidienne des familles d'alors. Même les peuplades les plus pauvres ont su apporter dans les formes et les ornements un goût et une efficacité exemplaires. L'étude fine de ces poteries a, d'autre part, permis de définir une chronologie historique souvent orientée par l'influence des apports successifs des pénétrations pacifiques ou des conquêtes guerrières.

C'est ainsi que l'hellénisation de notre littoral, qui répondait non à un principe de colonisation mais à un besoin d'échanges économiques, a fortement influencé l'artisanat local.

Les produits céramiques retrouvés dans notre région ne cessent d'étonner par leur variété, leur qualité et leur abondance. Vases, coupes, gobelets ou bols à usages domestiques, amphores, dolia, tuiles, briques...

L'étude de ces céramiques a permis de reconstituer les techniques de cuisson, d'apprécier la qualité des argiles, la nature des engobes, d'établir l'usage ou non du tour de potier, et de classer les poteries lisses ou décorées, incisées ou moulées.

Des témoignages complémentaires comme les déchets de cuissons, les articles mécuits ou surcuits, collés par surchauffe ou même déformés, permettent d'ores et déjà aux scientifiques de réaliser des études précises sur la

technologie de la poterie, à travers les âges, subordonnée aux conditions politiques et économiques.

Il est regrettable qu'aucune étude sérieuse n'ait été entreprise sur l'oppidum, et les terrains circum-oppidum, car une bonne vingtaine d'hectares renferment une quantité et une variété considérables de céramiques.

Malheureusement, une bonne partie de ces sites ont été défrichés, perturbant ainsi la stratification chronologique et pulvérisant des objets qu'il devient difficile de reconstituer dans leur intégralité.

Outre l'oppidum et ses alentours, des tegulae ont été exhumées à Saint Hippolyte du Graveyron et à l'emplacement de l'antique monastère de Saint Véran.

Des fours de potiers ont été signalés sur le remblai gauche de la route des Crottes.

Les inondations du 22 septembre 1992 ont dégagé un important four, en bordure de la Salette, quartier Cousinaty.

La céramique ante Christum.

La céramique ante Christum est assez variée. Particulièrement abondante sur l'oppidum entre le rocher du diable et le Castellat. Elle témoigne d'une occupation répétée du site par différentes civilisations.

Les alentours d'Aubune sont également très riches en poteries non tournées. Une poterie très épaisse (2 cm) rosé à pâte blanche grise, et rosée en section, non

ournée (9ème siècle). (Oppidum, Durban, Aubune). Une poterie à pâte rosée épaisse (dolia) ornée d'ondulations gravées (6ème siècle, Aubune).

Une poterie à pâte grise vernissée, noir-brillant, avec motifs incisés linéaires et cunéiformes ainsi qu'une poterie, noir mat non tournée, avec décor en ligne brisée grossièrement incisée (nécropole Ouest, 9ème siècle).

Une poterie protohistorique grecque (subgéométrique II) a été signalée par F. BENOIT. Il s'agit d'une pâte ocre finement micacée, décorée de motifs (ponctuations, chevrons) peints de couleur rouge, révélant la présence d'un comptoir appartenant à la route fluviale du Rhône (Bompas, Carpentras, Durban, le Pègue) empruntée par les Grecs (6ème siècle).

Une poterie à vernis brillant irisé avec incisions en forme de grains d'orge (3ème siècle). Anses de jarres à pâte rosé, de facture grossière, culs d'amphores à pâte rose, col d'amphore italique estampillée C.SEXILIUS (oppidum Ouest 2ème siècle).

La céramique post Christum

On trouve des tegulae et des imbrices italiques, des dolia ou jarres à provision, de la sigillée grise dite "Wisigothique", très abondante sur l'oppidum. C'est une poterie tournée à pâte grise, fine, mince avec des

décorations incisées, noires sur fond gris (palmettes, rouelles, cunéiformes, chevrons, parenthèses doubles), bases de gobelets, coupes à rebords renversés plus ou moins accentués, bords de coupes à lèvres de sections rondes ou ovales, ...(oppidum Est 5ème siècle).

Des vases d'origine celtique provenant d'un habitat incendié ont été reconstitués.

A noter également des anneaux en argile (probablement des fusaiöles de métiers à tisser plutôt que des supports de pots, car ils ne présentent aucune trace de feu).

Plusieurs graffiti ont été retrouvés, dans l'habitat dit de la salle carrée, sur des fragments de poteries appartenant à des âges différents :

- * Un W sur un fragment du VI^{ème} siècle av. J.C.

- * Un graffiti sur fond d'assiette tournée beige clair porte un nom grec dont , selon M. Fayot, le début manque : ENATOC (S ?) (1^{er} siècle).

En fait, dans les inscriptions attiques enatos est un terme qui signifiait neuvième, et ta enata étaient des sacrifices que l'on célébrait neuf jours après la mort de quelqu'un. Cette inscription est probablement un

témoignage de la disparition d'un personnage de la communauté grecque qui vivait dans la période antechristum.

* Un graffiti également attique sur fragment noir :
atto

* Un graffiti gravé sur un fragment noir de poterie grecque : kor

* 1 graffiti sur un fragment d'assiette campanienne qui représente des lettres grecques : DQ

Outre la céramique, du verre irisé renfermant des bulles, de facture romaine (fragments de verres irisés et d'une fiole lacrymatoire), des objets en fer : clous, boucles, aiguilles ont été trouvés sur l'oppidum.

De nombreuses dents d'herbivores et de porcs traduisent la présence d'un élevage associé aux parcs en pierres sèches situés sur le côté Ouest de l'oppidum.

Autres découvertes

Un très bel entrelacs de facture carolingienne.

Deux épigraphies latines incomplètes.

De nombreuses pierres de fronde jonchent le sol à l'est de la chapelle St Hilaire, en remontant vers le Castellat.

Etude de la Nécropole gallo-romaine de l'Oppidum

D'après le rapport de fouilles de P. FAYOT

Orientée vers le Sud, la nécropole est située sur la partie déclinale du plateau des Courens. Période approximative : du V^e au VIII^e siècle ap.JC, c'est à dire de l'occupation Wisigothique à l'invasion sarrasine.

Première campagne de fouilles (1958-1959)

1er chantier : Un cimetière, situé à l'Est de la chapelle St Hilaire, contre le mur extérieur de l'abside : 5 tombes d'enfants (de 2 à 12 ans). Dalles plates très irrégulières posées verticalement autour des corps. Une seule tombe est recouverte par une dalle de pierre.

- 2ème chantier : Plus loin, à 25 mètres de l'abside, une douzaine de tombes en coffre : dalles grossières disposées verticalement, en rectangle, autour des corps reposant directement sur le sol. Des dalles horizontales les recouvrent. Tous les squelettes sont couchés sur le dos, les bras repliés sur la poitrine, les pieds à l'Est.

Ces sépultures ont été aménagées dans les fondations en pierre d'habitations antérieures. A côté d'une tombe, une pierre gravée d'une croix latine a été exhumée. Il s'agit

d'une clef de voûte d'origine indéterminée. A côté d'une tombe, une pierre gravée d'une croix latine a été exhumée. Il s'agit d'une clef de voûte d'origine indéterminée.

3ème chantier : A 150 mètres à l'Est du rocher du diable, au pied d'un rempart en gros appareil de 2,40 mètres de haut et 1,80 m d'épaisseur, une cabane a été aménagée, côté Sud, dans l'épaisseur du mur.

Un sarcophage en pierre de 2,16 m / 0,62 m et 0,50 m de haut a été disposé près de l'entrée de la cabane pour servir d'abreuvoir.

À 12 mètres, en face de la porte de la cabane, un squelette effrité a pu être localisé. Il ne reste du cercueil en bois dans lequel il avait été enseveli que 5 clous forgés à tête aplatie de 12 cm de long.

Plus au Sud, un sarcophage a été creusé dans le rocher (1,63 m x 0,45 m x 0,15 m). A 5 m à l'Ouest un autre sarcophage de très petite taille (0,49 m x 0,23 m) a également été creusé dans le calcaire.

A 30 m à l'Est, 2 tombes sous tuiles à crochets, de type tectiforme, sans imbrices dont l'une renfermait le squelette d'un enfant de 5 ans, l'autre, à 1 m au Sud, mesurait 1,75 m et renfermait le squelette d'un personnage assez jeune reposant à même le sol.

A 15 mètres au N.NO. du sarcophage creusé dans le rocher, et à 36 cm de profondeur, plusieurs sarcophages en pierre, dépourvus de couvercles, aux ossements mal conservés, ont été mis au jour.(plan du 3ème chantier).

Cette nécropole gallo-romaine établie parmi les ruines d'un habitat antérieur a fourni des restes importants de l'occupation pré-romaine : deux dolia contigus adossés à l'est du mur qui coupe l'habitat direction

N-S.

Le dolium Nord est presque intact. Seul son col manquait. : 1,3 m. de hauteur, 0,92 m de diamètre maximum et 0,34 m pour le diamètre du fond. À 7 cm au-dessus de sa base, il est orné d'un bourrelet et une ligne irrégulière marque l'épaule. Présence de bandes verticales antérieures aux dessins du peigne qui les recouvrent horizontalement.

Le dolium sud, dont seule la base est conservée, possède le même bourrelet à 7 cm. Sur son fond présence d'une défense de sanglier et d'une fusaiöle en terre cuite lisse. Certains dolia étaient réparés à l'aide d'agrafes en plomb (voir ci-dessus).

Fouille de la campagne 1960 : 4ème chantier

Cette nécropole est surélevée par rapport à celle du 3ème chantier.

Les sarcophages s'empilent parfois sur trois étages derrière un mur qui semble être un mur de soutènement d'une terrasse de culture.

L'étage supérieur est souvent absent, vraisemblablement enlevé au moment où le terrain a été mis en culture.

Les sarcophages des étages inférieurs sont intacts, tous munis d'un couvercle souvent fendu ou brisé. Ils sont composés d'une auge plus ou moins régulièrement

rectangulaire, d'une seule pièce en molasse d'origine locale. Les couvercles plats permettent l'empilement. Les sarcophages inférieurs sont d'une facture plus soignée : taille en arête de poisson. La face inférieure des couvercles a un rebord taillé permettant un meilleur ajustement au sarcophage. Certains ont une géométrie anthropomorphe. Deux d'entre eux possèdent un coussin céphalique taillé dans le fond.

Les tombes sont groupées en deux salles dont les côtés Sud retombent en surplomb sur la nécropole du troisième chantier décrit précédemment et dont les côtés Nord s'appuient sur le flanc des terrasses de l'oppidum.

Chacune de ces salles est faite de quatre murs en moyen appareil de pierres brutes assemblées avec un mélange de sable et de chaux maigre.

La salle côté Ouest mesure : 4,5 m; x 4 m x 0,7 m.

La salle côté Est mesure : 4,5 m x 3,2 m x 0,58.

Ces salles semblent avoir été spécialement construites pour abriter ces tombeaux comme s'il s'agissait de caveaux de famille.

Elles renferment au total : 22 sarcophages de pierre en forme d'auge orientés soit Est-Ouest, soit Nord-Sud, et 7 sépultures sous tuiles orientées Est-Ouest.

Cette disposition des deux orientations presque à angle droit est typique des cimetières gallo-romains édifiés entre le VI^e et le VIII^e siècle.

Aucun mobilier, aucun débris de poteries n'ayant été découverts dans aucune des sépultures ouvertes, l'âge ne peut pas être déterminé avec précision.

En Provence, on situe l'aménagement des tombes sous tuiles tectiformes entre le V^e et le VI^e siècle. On remarque qu'elles sont partout disposées à un étage inférieur par rapport aux autres sépultures en molasse. De plus les deux seuls sarcophages à coussinet céphalique, dont les plus anciens datent du VII^e et même du VI^e siècle, sont tous deux supérieurs. Par ailleurs, la forme rigoureusement plate des couvercles prouve qu'ils sont postérieurs au VI^e siècle.

Enfin, l'absence de mobilier funéraire laisse entendre que l'influence chrétienne a définitivement triomphé des superstitions païennes.

La sépulture sous tuiles de la Wisigothe, exposée à l'espace archéologique, a été exhumée et décrite par M. P. FAYOT.

Elle est composée de deux séries de tuiles parallèles, mais inclinées pour former une sépulture tectiforme : cinq tegulae (tuiles plates) et six imbrices (tuiles rondes) servent à recouvrir les jointures entre les tegulae, le côté droit des imbrices étant en haut. Cinq imbrices composent la couverture. A chaque extrémité, la sépulture est fermée par une tégula plate.

Le corps est étendu sur cinq autres tegulae qui, disposées en longueur, composaient le fond.

Les tombes à tuiles, d'enfants et d'adultes, paraissent être contemporaines des sarcophages les plus anciens. Tombes à tuiles et sarcophages ont été trouvés dans la même chambre funéraire.

Dimension de la sépulture : longueur 1 m 87

Dimension moyenne des tegulae : 40 x 35 cm

Epaisseur des rebords : 5 cm

D'où venaient les sarcophages ?

Ils étaient extraits d'une carrière située à flanc de colline au sud-ouest de l'oppidum, à l'ouest du célèbre rocher du diable bien connu des habitants du pays par la légende qui lui est attachée.

Ce rocher d'environ 12 m³, en équilibre instable, se situe sur la falaise qui surplombe Notre Dame d'Aubune.

Une légende populaire explique sa position menaçante :

« Cependant le diable n'avait pas vu sans grincer des dents s'achever le pieux édifice. Il vole au sommet de la colline, et, de sa griffe puissante, arrachant un énorme rocher, il le pousse sur la pente escarpée.

C'en était fait de la chapelle, quand tout à coup la Vierge sortit de son sanctuaire et du bout de sa quenouille vint toucher le rocher qui s'arrêta au bord du précipice.

Il est encore là-haut, toujours menaçant, mais toujours immobile, monument de la défaite de Satan et du triomphe de Marie ; et l'on peut voir sur sa face supérieure l'empreinte à demi effacée de la griffe redoutable ».

Du point de vue géologique la roche fut choisie pour sa bonne densité dans une strate d'âge Miocène.

Dès le Burdigalien, la mer recouvre tout le massif. Au milieu du Miocène on constate des dépôts lagunaires, une sédimentation calme et régulière. Vers la fin du Miocène : nouvelle immersion. La deuxième phase alpine accentue l'extrusion du Trias et entraîne le redressement des formations burdigaliennes qui deviennent presque verticales et soutiennent l'oppidum.

Côté nord la molasse coquillière, relativement friable, a cependant été exploitée pour l'extraction de pierres meulières (voir le chapitre consacré aux grottes d'Ambrosi), et, côté sud, la molasse, plus dense (Chlamys, Pecten, Clypeaster, Turritella, Bryozoaires), a été utilisée pour l'extraction de pierres, notamment de pierres tombales, du V^e siècle jusqu'à la fin du moyen âge (?). Une exploitation tardive n'est pas exclue. Il est encore possible d'y voir des fragments de couvercles de sépultures.

Les sépultures étaient creusées dans la dalle calcaire.

Nous avons découvert des intailles de chiffres en lettres romaines

C V : 105 & M C : 1100

Ces chiffres correspondent peut-être au nombre d'objets extraits de la carrière pour une campagne d'extraction.

Fouille de l'habitat gaulois pré-romain (campagne 1961-1962).

Cette salle de 8m x 6,50 m s'étend juste au sud de la nécropole paléochrétienne. Ses murs sont en appareil irrégulier formé de pierres à peine dégrossies et assemblées avec du sable mêlé d'argile.

A 70 cm de profondeur le sol est en argile battue mêlée de galets ronds.

- Au centre de la salle : élément d'un dolium à pâte dure, grossière et rouge, peigné à l'extérieur; et portant un bourrelet à 10 cm au-dessus du fond. Brisé à l'époque, il a été réparé par des attaches en plomb (voir espace archéologique).

Dans l'angle Sud-Ouest, parmi des cendres, on a trouvé 3 supports de vases en céramique jaunâtre sur l'un desquels reposait un fragment important de poterie.

Des récipients en céramique, ustensiles de cuisine

* soit de facture indigène : pots grossiers, non tournés, à la panse mate dont l'un contenait un dépôt noirâtre, matière végétale résineuse carbonisée.

* soit en céramique d'importation : fragment d'assiette campanienne portant un graffiti grec AO, deux graffiti grecs sur poterie tournée. Un fond de poterie tournée portant le graffiti grec, ENATOS, un fragment d'une grande jatte en argile tournée, beige clair.

Aucune pièce de monnaie, aucun objet en bronze.
Seulement un clou à tête pyramidale, un fragment de coutelas

A 95 cm de profondeur, sol en argile durcie moins riche à cause des remaniements dus aux constructions postérieures.

- Fragment d'une coupe campanienne avec cercles d'incision délimitant une palmette (II^e siècle av. JC.).
Fragment de poterie gauloise peinte. Une épingle en os.

Débris d'amphore italique : fragment de col avec estampille rectangulaire où on lit : C. SEXILIUS (fin du II^e siècle, début du 1^{er} siècle av. JC).

Entre 1,15m et 1,85 m (après on atteint le rocher) terre d'habitat noirâtre truffée de tessons de poteries dispersés de facture indigène : paroi épaisse, terre granière mal cuite, décors triangulaires et lignes

géométriques incisées de quelques beaux tessons datant au moins du Chalcolithique (1000 av.JC.).

Cette habitation bien exposée, abritée du Mistral, semble être l'une des nombreuses cabanes gauloises qui ont dû couvrir cette pente de l'oppidum.

Celui-ci a donc dû être habité depuis le Chalcolithique jusqu'à l'époque de la conquête des Gaules par Jules César (50 av. JC.). Après, les Romains interdirent aux Gaulois d'habiter leurs oppida. Ils les abandonneront d'autant plus facilement que, la pax romana installée, la plaine et ses voies de communications offraient de réels avantages.

Conclusion

L'ensemble de ces travaux de fouille a permis de savoir que les sépultures de cette petite nécropole ont été établies sur un ancien habitat qui a été par le fait bouleversé.

Les fragments de poteries et autres objets sont très dispersés et variés : on y rencontre de la poterie grossière et indigène de l'âge du fer mêlée à de la poterie grecque, campanienne et gallo-romaine.

Il s'agit d'une nécropole de tradition gallo-romaine dont les sépultures s'échelonnent du V^o au VIII^o siècle. Les tombes sous tuile paraissent contemporaines des sarcophages les plus anciens. Certains sarcophages supérieurs présentent une architecture anthropomorphe et parfois un coussinet céphalique.

Les murs qui les entourent ne semblent ni antérieurs, ni postérieurs aux inhumations. Ces caveaux collectifs ont sans doute été élevés, au fil du temps, ce qui expliquerait que certains sarcophages fassent partie intégrante de certains murs.

L'aspect rustique des sarcophages, construits sur place avec la pierre du pays, les dalles de couverture souvent grossières, et l'absence de toute inscription ou décoration indiquent qu'il s'agit d'une population autochtone pauvre.

Enfin, l'absence de tout mobilier et même de céramiques, à l'intérieur des sépultures, donne à penser que cette nécropole était celle d'une communauté chrétienne.

Bien que l'Eglise n'ait condamné formellement le dépôt d'objets dans les tombeaux qu'à partir de l'an 1000, elle a de tout temps lutté contre cette superstition païenne.

Les grottes d'Ambrosi

Au nombre de six, ces grottes paraissent avoir été utilisées depuis la plus haute antiquité comme carrière à meules.

Il est en effet possible d'observer des traces de coups de pics ainsi que des meules encore en place en certains endroits, des piliers ont été aménagés pour soutenir la voûte.

Malheureusement, cette molasse coquillière est très fragile et le toit de ces grottes, très fissuré, s'est partiellement effondré, formant un éboulis important qui obture les boyaux qui, selon le témoignage des anciens, reliaient les grottes entre elles.

L'interprétation des signes visibles sur les parois est un sujet de controverses. En effet, Maxime Gorce, les interpréta comme étant des quadrillages rupestres constitués de lignes coupées à angles droits, des X et des

Y. Ces signes « mnémogrammiformes » seraient, selon lui, l'œuvre des Magdaléniens.

Eugène Bonifay, directeur du laboratoire de paléontologie du quaternaire de l'Université de Marseille-Luminy contesta cette interprétation.

Le Magdalénien remonte à plus de 11 000 ans, or l'utilisation de ces grottes pour l'extraction de pierres meulières est récente et remonterait à la fin de l'empire romain.

Les traces que l'on peut observer sur toutes les parois, qui ne se sont pas effondrées, seraient celles laissées par les pics des ouvriers carriers.

Il paraît donc peu probable que des inscriptions, antérieures à celles de l'extraction, soient restées en place, du moins au niveau actuellement observable.

Les meules extraites étaient destinées à deux usages différents :

Les premières, de taille très importante (1,20m/0,30), étaient destinées à extraire l'huile des olives.

Introduits par les Grecs, vers le VI^e siècle av. J.C., les oliviers ont été ensuite largement disséminés par les Romains dans toute la Provincia.

Les carrières d'Ambrosi ont dû fournir un nombre important de meules aux moulins de la région environnante.

Après extraction elles devaient dévaler la pente abrupte sur des glissières en bois, puis étaient acheminées à destination sur des chariots tirés par des attelages de bœufs.

La nature friable de cette roche n'avait pas de conséquences sur la santé car, après le broyage, la pulpe était pressée et l'huile décantée. Ce processus évitait donc toute ingestion de résidus calcaires par les consommateurs.

Les secondes, de taille réduite, étaient des meules à céréales (blé, seigle, orge...) pour obtenir de la farine. L'une d'entre elles a été récemment découverte sur l'oppidum, par M. Roman.

Ce dernier type de meules a indirectement causé la mort, génération après génération, d'un nombre très important d'habitants de l'oppidum.

En effet, la plupart des mâchoires, qui ont été retrouvées dans la nécropole, témoignent d'une forte altération de l'appareil dentaire : racines déchaussées, dents manquantes ou avariées, arasement presque total de l'émail des tubercules des molaires...

C'est ce dernier indice qui permet de supposer qu'un abrasif puissant, contenu dans la nourriture, devait limer, voire casser l'émail des dents entraînant la formation d'abcès responsables d'une issue fatale pour l'individu.

En fait, les habitants des Courens disposaient de deux types de meules à céréales :

L'une, en lave d'Agde, dure et compacte, était capable de moudre les grains sans laisser des débris minéraux dans la farine. Ces meules étaient réservées aux familles aisées ou dominantes de la tribu car il fallait les faire venir d'Agde et ce troc coûtait cher. Manger la nourriture à base de farine issue de telles meules, comme les galettes de pain par exemple, ne posait pas de problèmes de santé.

Par contre l'autre, en molasse coquillière, extraite des carrières d'Ambrosi, laissait, au cours du broyage, compte tenu de sa friabilité, de nombreux grains de calcaire dans la farine : elle était réservée au reste de la population.

En mangeant leurs galettes, les individus croquaient également ces petites pierres qui provoquaient des désastres irréparables au niveau de la dentition et ce depuis le plus jeune âge.

On peut supposer que, étant donné leur fragilité, de telles meules devaient s'user assez vite et donc être

remplacées. Ces carrières devaient être une entreprise florissante.

En conclusion, si l'on considère l'état des mâchoires exhumées, on peut penser qu'un important pourcentage de la population devait décéder de problèmes dentaires fatals, avant d'avoir atteint une vingtaine d'années !

La Wisigothe (?) de Durban

Si l'on considère les témoignages historiques et archéologiques, la population du territoire de Beaumes

de Venise, comprenant l'oppidum et l'arc qui le circonscrit, allant de l'actuel hameau des Crottes jusqu'au quartier de Cousinaty, était relativement cosmopolite. On y signale en effet la présence de Ligures, de Grecs (VI^e siècle av.J.C.), de Romains, de Wisigoths, d'Ostrogoths (invasions du V et VI^e siècle), de Mémini (peuplade celtoligure).

Nous avons vu que les fouilles conduites par le professeur Fayot avaient permis d'exhumer un squelette entier avec son crâne.

Il a été identifié comme appartenant à une « wisigothe » du V^e siècle.

En fait, compte tenu du cosmopolitisme de la population de l'oppidum et du territoire environnant il était bien difficile d'affirmer l'origine ethnique de ce squelette sans

l'analyser. Des métissages ont donc dû être fréquemment réalisés sur ce territoire, depuis les origines, entre Ligures, Celtes, Grecs, Romains, Goths...

Il est cependant établi que les Wisigoths, commandés par Alaric Ier, envahirent l'Italie en 401 et mirent Rome à sac en 410. Ils s'allièrent ensuite à Rome et chassèrent les Vandales, les Alains et les Suèves de la péninsule ibérique. En 451, lors de la fameuse bataille des champs catalauniques, Théodoric contribua à la victoire romaine sur Attila où il trouva la mort. En 507, Alaric II fut vaincu et tué par Clovis Ier roi des Francs lors de la bataille de Vouillé.

L'occupation wisigothique dura donc une centaine d'années.

Les Wisigoths (mot qui signifie : goths sages ou vaillants) étaient originaires de l'ouest de la mer Baltique. Dans l'hypothèse où notre squelette est d'origine wisigothique, il est probable que cette jeune femme devait être relativement grande, blonde avec des yeux bleus...

Afin d'en savoir plus sur ce squelette, nous avons confié le crâne à la Faculté de Médecine de Marseille pour une étude téléradiographique.

ETUDE DU CRANE

Le crâne étudié provient d'une sépulture, sous tuiles tectiformes du Vème siècle, exhumée de l'oppidum par M. Pierre Fayot (4ème chantier, 1960). Cette fouille

archéologique était située à 60 m à l'est du rocher du diable qui surplombe N.D. d'Aubune d'une centaine de mètres.

Les téléradiographies ont été pratiquées par M. Léon Djian, électroradiologiste du Centre Hospitalier de la Timone à Marseille. Elles ont été interprétées par Ms André Besson et Franck Prentout, respectivement chirurgien dentiste et radiologue à Marseille.

Protocole expérimental

L'examen a été réalisé en pratiquant :
une téléradiographie de profil et de face,
une analyse céphalométrique selon les principes de
SASSOUNI.

1-Technique des examens téléradiographiques.

Examen télégraphique de profil.

L'exploration s'est effectuée à 4 mètres, le crâne étant positionné de profil, selon le plan de Francfort, à l'aide d'un céphalostat. Les films (24X30, bleus à grain fin) ont été réalisés en position d'occlusion sous une tension de 72 KV avec une intensité de 250 ma pendant 2 secondes. La distance foyer-film est de 4 mètres alors que le film est au contact de l'objet.

Un calque téléradiographique a été effectué afin de pouvoir réaliser des tracés utilisés en orthopédie dento-faciale selon la technique de Sassouni. Nous pouvons ainsi disposer d'un document permettant la comparaison avec d'autres types de crânes : les films étant réalisés dans des conditions rigoureusement identiques, permettent la superposition et la confection d'un composite, c'est à dire un calque représentant la moyenne d'une classe de sujets : au minimum 32.

Examen téléradiographique de face.

L'analyse de Sassouni est utilisée à l'aide des téléradiographies obtenues précédemment.

2-Principes de l'analyse de Sassouni.

C'est une analyse archiale qui permet d'évaluer la position des bases osseuses entre elles, et des dents sur leurs bases osseuses, sans avoir à établir des valeurs numériques. Elle est réalisée sur téléradiographie de profil.

Construction des arcs.

Les arcs sont tracés à partir du point 0 comme centre. Ce point est déterminé par la convergence de quatre plans.

Plan parallèle

Construction : ce plan est parallèle au plan supra-orbitaire et tangent au contour inférieur de la selle turcique. Le plan supra-orbitaire est tangent à la partie

supérieure du plafond de l'orbite et à la partie supérieure de l'apophyse clinéoïde antérieure.

Plan palatin

Construction : joindre l'épine nasale antérieure (E.N.A.) et l'épine nasale postérieure (E.N.P.).

Plan occlusal

Construction : joindre la surface de contact des molaires et le milieu du recouvrement incisif.

Plan mandibulaire

Construction : joindre le point le plus inférieur de la branche montante et le point du menton (M.E.).

Les Arcs

Dans le sens antéro-postérieur.

Tous les arcs sont construits à partir du point O comme centre.

Arc antérieur A.

Construction : rayon O-nasion. On doit trouver sur cet arc : EMA-point incisif supérieur (Is), progonion (Pog).

Arc basal B.

Construit si ENA n'est pas sur l'arc antérieur.

Construction : Rayon O-ENA. On doit trouver sur cet arc le point incisif supérieur (Is) et le pogonion (Pog).

Arc apical.

Rayon : 0-point A de DOWNS. Point de concavité maximum entre l'épine nasale antérieure et le Prosthion.

On doit trouver sur cet arc le point B.

Arc temporal C.

Construction : rayon : 0-point temporal.

Point temporal : intersection entre le plan planum-lame criblée et l'image formée par le bord temporal du malaire. La face mésiale de la première molaire supérieure doit être tangente à cet arc.

Arc postérieur D.

Construction : rayon 0-point SP.

Point SP : point le plus postérieur du contour de la selle turcique. On doit trouver sur cet arc le gonion ;

Dans le sens vertical

A la partie antérieure, avec l'épine nasale antérieure (ENA) comme centre, tracer l'arc tangent au point supra orbitaire (Sor) et le reporter dans la région symphysaire. En dessous de cet arc, tracer à 1 cm un deuxième arc. Le point menton (Me) doit se trouver entre ces deux arcs.

A la partie postérieure, avec l'épine nasale postérieure comme centre, tracer un arc tangent au point SI qui est le point le plus point le plus inférieur de la selle turcique. Tracer un deuxième arc à 1 cm du premier. Le gonion doit se trouver entre ces deux arcs.

Légende :

1 : plan parallèle

2 : plan palatin

3 : plan occlusal

4 : plan mandibulaire

A : arc antérieur

B : arc basal

C : arc temporal

D : arc postérieur.

3-Interprétation des mesures.

Dans le sens antéro-postérieur.

Classe I squelettique.

Le pogonion se trouve entre l'arc antérieur et l'arc basal.

Birétrognathisme : l'épine nasale antérieure et le pogonion se trouvent en arrière de l'arc antérieur. Cette birétrognathie est due :

à une brachygnathie,

à une rétro-mandibulie, car se sont les bases osseuses qui sont en arrière de l'arc antérieur.

Symphise mentonnière développée.

Dans le sens vertical

Nornobite : l'occlusion dentaire est normale.

La hauteur de l'étage inférieur de la face est plus importante que la hauteur de l'étage supérieur de la face.

Vue de face : mandibule orthogonale.

L'examen des indices crâniens nous fournit les précisions suivantes :

Indice crânien horizontal (n°11 de Martin).

Largeur transversale maximum X 100 / longueur antéro-postérieure maximum.

Indice crânien horizontal- I1 = 75,3 = mésocrâne.

Hauteur de la calotte.

Hauteur maximum perpendiculaire au plan glabellé-inion

Hauteur de la calotte = 11,25 cm.

Indice de la calotte (n° 15 de Martin). Il traduit l'élévation de la calotte.

Hauteur de la calotte X 100 / longueur glabellé-inion.

Indice de la calotte : $I5 = 50,6$

Indice hauteur-longueur (n° I4)

Hauteur poro-bregmatique X 100 / longueur antéro-postérieure maximale.

Indice hauteur-longueur = $I4 = 60,2$ = orthocrâne, crâne moyennement haut.

Indice hauteur-largeur au porion (n° I5)

Hauteur poro-bregmatique X 100 / largeur transversale maximale.

Indice hauteur-largeur au porion : $I5 = 84,1$ = métriocrâne, crâne moyennement haut.

Indice fronto-pariétal (n° I13)

Largeur frontale minimum X 100 / largeur transversale maximum.

Indice fronto-pariétal : $I_{13} = 68 =$ métriométope, front moyen

Indice orbitaire (n° I42).

Hauteur orbitaire X 100 / largeur orbitaire

Indice orbitaire : $I_{42} = 85,7 =$ hypsiconque, orbites hautes.

Indice facial supérieur (n° I39).

Hauteur nasion-prosthion X 100 / largeur bizigomatique.

Indice facial supérieur : $I_{39} = 63,6 =$ hyperleptène, face très haute.

Capacité crânienne (Méthode LEE-PEARSON) : entre 1376 et 1493 cm³

CONCLUSIONS

En résumé, le crâne présente les caractéristiques suivantes : moyennement haut avec un front moyen, des orbites hautes et une face très haute.

Le crâne de cette jeune femme du Vème siècle est similaire à celui d'une jeune femme du XXIème siècle, mais il est caractérisé par une face haute nettement dolichocéphale.

D'après l'étude du squelette et du crâne on peut supposer qu'il s'agit effectivement d'une Wisigothe de taille relativement grande pour une femme de l'époque

(les Romaines étaient plus petites), la dolichocéphalie caractérisait d'autre part les races nordiques

ETUDE DE LA DENTURE

Cette étude a été réalisée par M. Maurice Cagniart, chirurgien dentiste à Carpentras.

L'analyse visuelle permet d'observer un faible déchaussement dentaire, les canines sont petites, il n'y a pas de dents de sagesse.

La désocclusion et l'occlusion se font en « fonction de groupe » : molaires, prémolaires et canines occluent et désoccluent en même temps. Ce type de mastication est en opposition à celui qui caractérise les carnivores : la mastication « avec protection canine ».

L'individu était une femme dont l'âge devait se situer entre 20 et 30 ans.

Elle avait un régime, à base de graminées, plus herbivore que carnivore.

L'usure de la table dentaire est considérable et présente un arasement très important qui est proche de la pulpe.

Son hygiène dentaire devait être déplorable, mais il n'y a cependant pas de signe pathologique, par exemple d'abcès qui aurait pu entraîner la mort par septicémie.

Les visiographies (RVG) ont mis en évidence :

une absence de dents de sagesse,
une absence de pathologie du parodonte,
une absence de pathologie apicale,
des racines plutôt longues dans un os plutôt dense.

Radiographie

Crâne vu de face (plan)

Crâne vu de profil (arcs construits A,B,C,D)

Crâne vu de profil (plans)

La Dame de DURBAN : Epyminia

La Wisigothe, dont on ignore le nom, fut probablement une contemporaine de la plus ancienne habitante de la commune de Beaumes de Venise dont on connait le nom : Epyminia.

La collection du Comte de Gaudemarais renferme une tablette de pierre (0,19m de hauteur et 0,17m de largeur), encadrée de moulures. Moulures, lettres et filets présentent des traces de peinture rouge.

Epitaphe

Sur cette tablette de calcaire figure l'épigraphie latine suivante :

+QUIESCIT IN PACE
BENEMEMORIA EPYMI
NI VIXIT ANS XXV MENS
ES III DIES XXVII RECESSIT
SVE K IVNIAS POSCO
NSOLATUM VERI
VENANTI CSSS C
INETNUM PAX
TECUM

“Quiescit in pace benememoria Epyminia. Vixit annos
XXV, menses III, dies XXVII. Recessit sub quinto die

kalendas junias, post consulatum Veri Venantii clarissimi consulis. In aeternum pax tecum“.

« Epyminia, de bonne mémoire, repose en paix. Elle vécut 25 ans, 3 mois, 27 jours. Elle est morte le cinq avant les calendes de juin, après le consulat de Verus Venantius, consul très illustre. La paix éternelle est avec toi ».

Le nom d'Epyminia, et la croix grecque qui précède le texte, permettent d'identifier cette jeune fille à une grecque chrétienne, probable descendante de la colonie qui fonda un comptoir à Aubune au VI^e siècle av. J.C.

En effet, Aubune (site de Durban) était selon Fernand Benoît (Recherches sur l'hellénisation du midi de la Gaule, Annales de la Faculté des Lettres, n°43, 1965, Aix-en-Provence) l'un des comptoirs grecs qui colonisèrent le Rhône inférieur et au nombre desquels on peut citer : Avignon, Roquemaure, Bonpas (Caumont), Durban (Aubune), Le Pègue et Soyons.

La date de sa mort remonte au 28 mai 485 après le consulat de Verus Venantius.

Comme la Wisigothe, elle vécut dans une époque particulièrement troublée alors que le roi Euric (466-484), roi des Wisigoths de Toulouse, ravageait la contrée, s'emparait d'Avignon et d'Orange et faisait mourir ceux qui n'adhéraient pas à sa cause, en particulier les chrétiens (Monographie de l'abbé Allègre).

On ignore la cause de la mort d'Epyminia, mais on peut supposer qu'elle appartenait à un niveau social plus élevé que la Wisigothe.

En effet, cette dernière fut enterrée dans une modeste sépulture sous tuiles tectiformes, alors que la stèle d'Epyminia témoigne qu'elle appartenait à une famille aisée qui avait les moyens de financer une tombe surmontée d'une stèle. L'inscription, de belle facture et surlignée de peinture rouge, mentionne qu'elle fut « de bonne mémoire », c'est à dire digne qu'on se souvienne d'elle.

Le Village moyenâgeux de DURBAN

A l'Est de l'Oppidum, sur la crête qui domine le village actuel de Beaumes se dressent, côté sud, les ruines du vieux château féodal de Durban.

Sur le versant nord, un amoncellement de vieux murs écroulés recouverts par une végétation de chênes verts témoigne de la présence de l'antique village de Durban. Selon l'abbé Allègre, il fut fondé par les Aubuniens après l'invasion sarrasine qui détruisit leur oppidum au VIII^e siècle.

Le château fut probablement érigé entre le VIII^e et le XII^e siècle en même temps que fut restaurée la chapelle St Hilaire.

On l'appelle communément Castellat. Or, c'est précisément le nom donné aux places fortes érigées avant l'an Mille en Provence.

Aux VIII° et IX° siècles, les Carolingiens, originaires d'Austrasie, instaurent en Provence, une société protoféodale, construisent des fortifications où l'on retrouve les survivances romaines mêlées à des apports Goths et Francs. Les castellas sont des forteresse plus ou moins puissantes élevées parfois sans autorisation royale sur de grands domaines ; elles évolueront vers divers modèles de châteaux.

Le château fut édifié sur une lame burdigalienne à pendage abrupte, une falaise d'accès difficile le protégeait côté sud.

Les ruines permettent de reconnaître :

deux salles voûtées I et II adossées au rocher communiquent entre elles.

Au-dessus de ces salles, un mur construit traduit l'existence d'une grande salle formant un deuxième étage.

Un souterrain élargi côté ouest et rétréci côté est fut aménagé sous ces deux salles.

Des dépendances devaient s'étendre vers le mur nord.

A l'est de la salle II et surplombant le vide se dressait une tour dont la base s'orne encore de quelques ouvertures.

Les deux lames burdigaliennes se resserrent vers l'est jusqu'à un défilé perpendiculaire à l'axe de l'oppidum qui fait communiquer l'actuel chemin d'accès nord (où deux silos construits ont été découverts au pied de l'escarpement rocheux) avec le chemin d'accès sud qui longe la falaise.

Au niveau du défilé, deux murs confortent deux étages et encadrent une salle effondrée . Sous le dernier mur se

trouve une salle voûtée (salle de garde ?) au nord de laquelle grimpe un chemin d'accès.

Enfin, dans le défilé, au ras du chemin, et à l'aplomb du premier mur, se trouve une autre salle voûtée effondrée.

C'est à l'est du défilé, sur le versant nord, que se situent, disposées sur plusieurs étages, les ruines du village moyenâgeux.

Un chemin d'accès sud longe la falaise. Un mur conforte le pendage burdigalien nord jusqu'à une petite Chapelle orientée vers l'est, dont l'abside est creusée d'une ouverture. On peut observer la présence d'un fragment de sarcophage, provenant du cimetière paléochrétien utilisé ici en remploi. Une salle voûtée se trouve sous la chapelle. Il s'agit probablement de la chapelle originelle dédiée à St Michel dont l'appellation a été reprise pour celle qui a été construite plus tard et plus au nord au château dit « moderne » qui servit de

résidence au seigneur après la démolition du Castellas et de sa chapelle castrale.

Les seigneurs du Castellas avaient probablement aménagé un tunnel : « la Tune » dont la sortie est toujours visible, à flanc de coteau, sur le versant sud, un peu à l'est de St Hilaire. Ce tunnel devait permettre aux habitants de s'évader en cas de siège. En partie éboulé, on peut encore le remonter sur une vingtaine de mètres. Une salle, située à mi chemin, aurait abrité un puits ou une citerne de réserve d'eau.

La seigneurie de Durban dut primitivement appartenir à la famille qui portait ce nom et qui existait encore à Beaumes au début du XVII^e siècle.

Cependant, dès le milieu du XIII^e siècle, le château et la seigneurie appartenaient déjà à Raymond d'Agoult ainsi que celles de Beaumes et de la Roque Alric.

Le chevalier, Hugues de Durban fut témoin, le 24 novembre 1253 de l'acte selon lequel Raymond d'Agoult reconnut tenir le fief de Durban du Comte de Toulouse. Or, cette reconnaissance ne mentionne que le château et pas le village, contrairement à Beaumes et à la Roque Alric où villages et châteaux sont cités. Ce qui signifie peut-être qu'en 1253 le village de Durban n'existait plus.

Quant au château, il aurait pu être détruit vers 1365 par les compagnies de Raymond Roger de Beaufort, Vicomte de Turennes, qui, au XIV^e siècle désolèrent le Comtat ou plus tard, après la visite du recteur Jean de Poitiers, mandaté par le Cardinal légat pour visiter les châteaux du Venaissin, réparer ceux qui pouvaient encore être défendus ou détruire entièrement les autres.

Après la destruction du Castellas les seigneurs firent bâtir sur une colline plus au Nord une grosse ferme fortifiée appelée château moderne.

En 1775, Durban comptait 73 habitants réunis au hameau des Crottes et disséminés dans quelques granges. Durban n'a été érigé en commune qu'en 1790 et fut définitivement annexé à Beaumes à la fin de la révolution.

Donc, dès le milieu du XIII^e siècle, le château et la seigneurie de Durban appartenaient à Raymond d'Agoult qui les tenait du Comte de Toulouse avec les seigneuries de Beaumes et de la Roque Alric.

Durban et la Roque Alric furent achetés par Isnard II de Mormoiron, également seigneur de Modène. Les trois fiefs restèrent à la maison de Mormoiron jusqu'en 1412 date à laquelle Philippa de Mormoiron épousa Geoffroy de Venasque et fit passer dans la maison de Venasque les trois fiefs dont elle avait hérité.

La famille de Venasque était l'une des plus anciennes et des plus illustres du Venaissin, ses richesses étaient considérables. Elle possédait à Beaumes les terres situées près du coteau de Riquet qui s'appelle encore aujourd'hui « les Venasques », et une maison à Beaumes, dans la rue principale, qui portait le nom de « l'arc de Venasque » à cause d'un arceau à l'antique qui la traversait.

Il y eut Rostaing, fils de Geoffroy, puis Antoine, fils de Rostaing et, Marie fille d'Antoine qui, en épousant Raymond de Mormoiron fit revenir Durban dans la maison de Mormoiron de grande et vieille noblesse.

En 1584 Gilles de Fortia acheta le fief de Durban au dernier seigneur de Mormoiron sans héritier. Son fils, Louis de Fortia, fit hommage en 1621.

Il épousa Gabrielle de La Salle dont il eut, paraît-il, 17 enfants !

Louis II de Fortia, son fils fit hommage pour Durban en 1657.

Paul, son fils, lui succéda en 1686.

François de Fortia vendit la seigneurie de Durban et ses immeubles de Beaumes à Jean-Noël de Limojon. Sa femme, Françoise Barbe-Agnès de Pusco lui succède, elle laissera ses biens à sa nièce Geneviève de Pusco-L'Estagnol qui fut la dernière dame de Durban. Elle se retira à Paris, pendant la révolution en 1793.

Depuis les années 1550, le seigneur de Durban et les habitants de Beaumes étaient en conflit. Ces derniers prétendaient avoir le droit de faire paître leurs troupeaux dans ses pâturages, de lignérer dans les bois et même dans le Devès, et de prélever des pierres à plâtre dans ses plâtrières.

De nombreux procès s'en suivirent. L'affaire durerait peut-être encore si la révolution et l'annexion de Durban à la commune de Beaumes ne l'avait définitivement terminée.

BIBLIOGRAPHIE et Sources

ALLEGRE A. Monographie de Beaumes , 1967, LAGET Edit.

ARNOUX C. Figures de proue entre Roman et Gothique, 1985, Imp. Aubanel, Avignon.

BARRUOL G. Inventaire des oppida préromains et romains de Haute-Provence, 1961, Cahiers Rhodaniens, t. VIII.

BENOIT F. Recherches sur l'Hellénisation du midi de la Gaule. Annales de la Faculté des Lettres, Aix en Provence, 1965, n 43.

BROSSET M. "Malaucène", Le nombre d'or; Carpentras, 1981.

CLEBERT J-P, Provence Antique. 1-des origines à la conquête romaine, Lafont, 1966.

CLEMENT P.A. et PEYRE A. « La voie Domitia », Les presses du Languedoc, 1998.

COULOMB Ph.J. « Beaumes de Venise, Géologie, Paléontologie, Préhistoire, Histoire et Archéologie », Edit. Académie de Beaumes, 2ème édit., 1986. Bibliothèque de Beaumes.

COULOMB Ph.J. « Le Seigneur de Durban », Théâtre, 2005. Bibliothèque de Beaumes.

DE COCKBORNE A.M. « Beaumes de Venise, en parcourant les actes de Baptême, Mariage, Sépulture ». Cercle Généalogique de Vaucluse, 1995.

DE MICHELE P. « Le cimetière rural du Paradou (Beaumes de Venise), Service d'archéologie su Conseil Général de Vaucluse, janvier 1996.

Espace Archéologique de Beaumes.

FAYOT P. Monographie de Beaumes (A. ALLEGRE).

FAYOT P. Collection personnelle.

GAULE, Bulletin de la Société d'Histoire d'Archéologie et de Tradition Gauloises. La table de Peutinger, N°7, 1965.

GIRARD G., Histoires de Beaumes de Venise, imprimerie Batailler, 1995.

Histoire d'Avignon, Edisud, 1979.

LEVY P.H., « Histoire Socio-économique de la Communauté et de la Commune de Beaumes de Venise », 1988.

Musée lapidaire de Carpentras.

SCHWALLER M. « ENSERUNE », éditions du patrimoine,
Imprimerie nationale, 1999.

Ouvrage édité par l'Académie de Beaumes de Venise le
17 septembre 2005.